

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2025**

Ville de Carignan | 57010 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Carignan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire

Danik Salvail CPA

Date

1.1 3 juin 2026

---

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	32
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	33
Situation financière par organismes	34
Charges par objets	35
Excédent (déficit) accumulé	36
Avantages sociaux futurs	40

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	50
Analyse des charges consolidées	62

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil de la Ville de Carignan

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Carignan (la ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Carignan inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

· nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser son exploitation;

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MPA inc., société de comptables professionnels agréés  
1 Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A118725  
Montréal le 29 avril 2026

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	21 614 148	22 115 015	20 334 331
Compensations tenant lieu de taxes	2	173 335	183 031	142 929
Quotes-parts	3			
Transferts	4	886 647	2 143 887	3 773 507
Services rendus	5	1 213 721	1 843 103	1 090 469
Imposition de droits	6	3 075 322	4 243 890	3 530 612
Amendes et pénalités	7	50 000	424 168	223 240
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	596 087	953 761	810 227
Autres revenus	10	102 612	791 383	(3 549 689)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	27 711 872	32 698 238	26 355 626
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	4 288 444	4 469 129	3 951 431
Sécurité publique	15	4 978 789	5 145 724	4 588 874
Transport	16	3 910 997	4 698 801	3 606 526
Hygiène du milieu	17	5 668 986	5 553 386	5 635 197
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 179 253	1 187 897	1 073 068
Loisirs et culture	20	5 336 402	5 037 159	4 521 564
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 708 376	1 818 828	1 328 698
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	27 071 247	27 910 924	24 705 358
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	640 625	4 787 314	1 650 268
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		80 802 576	79 152 308
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		80 802 576	79 152 308
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		85 589 890	80 802 576

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 602 383	12 278 017
Débiteurs (note 5)	2	11 405 696	13 098 712
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	23 008 079	25 376 729
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 609 742	3 408 031
Revenus reportés (note 11)	12	3 969 590	3 954 069
Dette à long terme (note 12)	13	40 790 548	42 337 590
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	197 957	204 470
Autres passifs (note 14)	15		
	16	51 567 837	49 904 160
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(28 559 758)	(24 527 431)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	113 333 663	104 516 281
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	10 745	10 745
Stocks de fournitures	20	202 142	197 999
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	603 098	604 982
	23	114 149 648	105 330 007
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	85 589 890	80 802 576
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	85 589 890	80 802 576
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	85 589 890	80 802 576

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	640 625	4 787 314	1 650 268
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	8 821 966)(	12 600 913)(	12 364 092)
Produit de cession	3		56 870	14 285
Amortissement	4	3 342 861	3 783 532	3 500 823
(Gain) perte sur cession	5		(56 870)	4 197 619
Réduction de valeur / Reclassement	6			306 159
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(5 479 105)	(8 817 381)	(4 345 206)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(4 143)	(13 072)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		1 884	(68 521)
	13		(2 259)	(81 593)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(1)	(18)
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(4 838 480)	(4 032 327)	(2 776 549)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(24 527 431)	(21 750 882)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(24 527 431)	(21 750 882)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(28 559 758)	(24 527 431)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 787 314	1 650 268
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 783 532	3 500 823
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Perte sur cession d'immobilisation corporelles et Réduction d'immo.	4.1	(1)	4 503 760
	5	8 570 845	9 654 851
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	1 693 016	(2 174 096)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	3 201 711	(2 864 023)
Revenus reportés	9	15 521	1 060 864
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(6 513)	(3 663)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(4 143)	(13 072)
Autres actifs non financiers	13	1 884	(68 521)
	14	13 472 321	5 592 340
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(12 600 913)	(12 364 092)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16		14 285
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(12 600 913)	(12 349 807)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	( )	( )
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	( )	( )
Cession	23		
	24		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	1 500 000	19 022 111
Remboursement de la dette à long terme	26	(3 089 000)	2 418 111)
Variation nette des emprunts temporaires	27		(2 500 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	41 958	(297 337)
Autres			
▪	29.1		
	30	(1 547 042)	13 806 663
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	(675 634)	7 049 196
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	12 278 017	5 228 821
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	12 278 017	5 228 821
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	35	11 602 383	12 278 017

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Carignan est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ,c.C-19.) Elle est dirigée par conseil composé de six conseillers et un maire.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne.

La municipalité participe au partenariat suivant :

- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent 5.986%

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**D) Passifs****Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

**Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux et du fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**E) Actifs non financiers****Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Améliorations locatives : durée initiale du bail

Véhicules: 3 à 10 ans, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 3, 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 3 à 10 ans , 15 et 20 ans

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

**F) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur ;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

## Revenus

### Droits, permis, redevances et revenus divers

a) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers pour lesquels la ville a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. La ville a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un citoyen ou d'une entreprise. Plus précisément :

- Les revenus de vente de services à des organismes municipaux, comme ceux relatifs aux incendies, à la voirie, à l'eau et aux loisirs sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de vente de services aux citoyens comme ceux relatifs aux loisirs, à la bibliothèque et à d'autres services publics sont comptabilisés au moment de la prestation des services.
- Les revenus de droits et permis comme ceux relatifs aux constructions et aux rénovations immobilières sont constatés lorsqu'ils sont exigibles et que le droit ou permis a été délivré au payeur, à la condition que l'entité s'attende raisonnablement à recouvrer les sommes en cause.
- La ville comptabilise un passif pour remboursement futur correspondant à la fraction estimative que la ville s'attend à devoir rembourser dans le futur. Ce passif est établi selon les meilleures estimations de la direction à la lumière des faits passés et des conditions actuelles et est mis à jour à la fin de chaque exercice pour tenir compte des changements dans les circonstances.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

- Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont établis en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ils sont reportés et comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où la ville a engagé les charges auxquelles ils sont affectés.

b) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers qui ne présentent pas d'obligation de prestation sont comptabilisés lorsque la ville a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé. Plus précisément :

Les revenus provenant des amendes sont comptabilisés lorsque les critères de comptabilisation sont réunis à savoir : lorsqu'un avis est émis et que la culpabilité est reconnue par le citoyen ou l'entreprise, que le délai de contestation est échu ou qu'un jugement est rendu. Les amendes incluent également les pénalités et les contraventions.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Provenant de consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (**pour la dernière fois en 2019**) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "Loi RRSM") en rejetant tous les appels et appels incidents sur ce débat. Le jugement de la Cour supérieur du Québec est donc maintenu et les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes de retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes. Une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu et ne visera que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures avant de connaître les possibles conséquences financières pour les régimes.

Bien que les mesures de réparation liées au rétablissement de l'indexation automatique n'aient pas encore été déterminées par la Cour supérieure du Québec, nous avons tenu compte, aux fins du régime de retraite, d'un coût de services passés estimé à 115 000 \$ (quote-part de la ville : 6 884 \$) en 2024 afin de refléter les engagements additionnels que représentent les réintroduction de l'indexation des participants retraités touchés, en excluant toutes formes de mesures compensatoires. Le cas échéant, des engagements additionnels seront reconnus lorsque les mesures de réparation auront été déterminées par la Cour supérieure du Québec.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
  - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
  - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
  - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .

**Provenant de consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent**

- Chapitre SP3400 sur les amendes à recevoir:
  - pour l'impact du renversement du compte à recevoir en 2024: sur une durée de 3 ans

**I) Instruments financiers**

*a) Classement et comptabilisation des instruments financiers*

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, ou dans celle des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

*b) Instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement*

Après leur comptabilisation initiale, la ville évalue les actifs financiers et les passifs financiers au coût après amortissement en considérant les ajustements suivants :

- Les remboursements ou encaissements;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

- L'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins du calcul du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction, les escomptes et les primes font partie des flux de trésorerie considérés;
- La réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité opérée directement ou par l'intermédiaire d'une provision.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes, les pénalités, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

*c) Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur*

Les placements de portefeuille constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que les actifs et les passifs liés aux instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattachée à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats consolidés.

*d) Coûts de transaction*

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale alors que ceux relatifs aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charge à la date de la transaction.

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

**OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

La ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la ville.

La ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

### 3. Modification de méthodes comptables

S.O

### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	11 602 383	12 278 017
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	11 602 383	12 278 017
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>11 602 383</b>	<b>12 278 017</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 825 270	1 014 383
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

#### Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**5. Débiteurs**

		2025	2024
Taxes municipales	9	2 482 732	1 723 166
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	4 937 544	4 603 187
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 690	3 602 166
Organismes municipaux	13	1 079 389	
Autres			
▪ Mutations et Intérêts à recevoir	14.1	2 901 341	3 170 193
	15	11 405 696	13 098 712
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 281 364	4 593 876
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 281 364	4 593 876
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	323 195	284 686
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	4 451 273	4 368 212
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25		
Ministère de la Culture et des Communications	26		
Autres ministères/organismes	27	486 271	234 975
	28	4 937 544	4 603 187

**Note****6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪	31.1		
	32		
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**7. Placements de portefeuille**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	34	
Autres placements	35	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	36	
Autres placements	37	
	38	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40	

**Note****8. Autres actifs financiers**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	
Autres		
▪	42.1	
	43	

**Note****9. Emprunts temporaires****Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

Au 31 décembre 2025, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2025. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 5.986 %.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Fournisseurs	44	4 899 888
Salaires et avantages sociaux	45	761 807
Dépôts et retenues de garantie	46	439 397
Provision pour contestations d'évaluation	47	10 000
Autres		
▪ Intérêts et éventualités	48.1	498 650
	49	6 609 742
		1 186 615
		654 821
		1 087 309
		10 000
		469 286
		3 408 031

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	223 102	193 655
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres	55.1		
▪			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56	211 107	190 039
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	955 130	310 540
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61	702 885	1 083 928
Autres			
▪ Maison des aînés et subvention	62.1	1 877 366	2 175 907
	63	3 969 590	3 954 069

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,80	5,02	2026	2030	64	41 180 000	42 769 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	41 180 000	42 769 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 389 452)	( 431 410)
					72	40 790 548	42 337 590

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2026	73	2 887 000			2 887 000
2027	74	2 611 000			2 611 000
2028	75	2 716 000			2 716 000
2029	76	2 707 000			2 707 000
2030	77	2 585 000			2 585 000
2031 et plus	78	27 674 000			27 674 000
	79	41 180 000			41 180 000
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	41 180 000			41 180 000

**Note****13. Avantages sociaux futurs**

	2025	2024
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (197 957)	(204 470)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (197 957)	(204 470)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 242 804	263 791
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 324 922	321 920
Régimes de retraite des élus municipaux	89 369	383
	90 568 095	586 094

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**14. Autres passifs**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 (	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	44 593 817	1 327 194		45 921 011
Eaux usées	102	18 613 484			18 613 484
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	21 152 131	3 337 461		24 489 592
Autres					
▪ Divers	104.1	19 123 127	1 205 061		20 328 188
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	7 629 784			7 629 784
Améliorations locatives	107	76 725	7 339		84 064
Véhicules	108	2 017 028	1 014 398	130 250	2 901 176
Ameublement et équipement de bureau	109	1 485 510	312 781	46 863	1 751 428
Machinerie, outillage et équipement divers	110	1 204 272	52 782		1 257 054
Terrains	111	14 204 785			14 204 785
Autres	112				
	113	130 100 663	7 257 016	177 113	137 180 566
Immobilisations en cours	114	21 569 385	5 343 897		26 913 282
	115	151 670 048	12 600 913	177 113	164 093 848
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	20 917 786	1 178 895		22 096 681
Eaux usées	117	7 549 322	533 878		8 083 200
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	7 452 865	585 054		8 037 919
Autres					
▪ Divers	119.1	5 943 082	812 858		6 755 940
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	2 113 837	201 300		2 315 137
Améliorations locatives	122	69 711	1 791		71 502
Véhicules	123	1 041 135	285 244	130 250	1 196 129
Ameublement et équipement de bureau	124	1 272 732	112 690	46 864	1 338 558
Machinerie, outillage et équipement divers	125	793 297	71 822		865 119
Autres	126				
	127	47 153 767	3 783 532	177 114	50 760 185
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	104 516 281			113 333 663
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	10 745	10 745
	135	10 745	10 745
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	10 745	10 745

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Assurance et partenariats	143.1	572 101	574 992
Autres			
▪ École de Police	144.1	30 997	29 990
	145	603 098	604 982

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée par des contrats de services professionnels reliés à l'exploitation pour les ouvrages de service de marquage et signalisation, location de machinerie et équipement,, de services professionnels en évaluation foncière, de contrat de location d'espaces administratifs et d'autres contrats, échéant jusqu'en 2032, à verser une somme totale de 5 362 894 \$ durant ces périodes:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

2026	1 549 446 \$
2027	1 427 918 \$
2028	814 641 \$
2029	575 553 \$
2030	440 827 \$
2031	298 460 \$
2032	256 049 \$

**Consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location de système de radio communication: 394 590 \$ en 2026, 394 590 \$ en 2027 et 394 590\$ en 2028.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 5.986 %.

**20. Droits contractuels**

S.O

**21. Passifs éventuels**

S.O

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O

**B) Auto-assurance**

**Provenant de la consolidation de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

La régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

**C) Poursuites**

La Ville fait l'objet d'une réclamation pour une somme d'environ 750 000 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

La Ville croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de cette réclamation, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

**Provenant de la consolidation de la Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent**

Au cours de l'exercice, la Régie de police a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000 \$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 5,986%

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

D) Autres  
S.O

22. Actifs éventuels  
S.O

23. Éléments sans effet sur la trésorerie  
S.O

24. Redressement aux exercices antérieurs  
S.O

**25. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la ville et le budget adopté par le partenariat dans lequel la ville détient une quote-part, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la ville est également présentée dans les informations sectorielles.

**26. Instruments financiers**

**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, les amendes et pénalités et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

**Débiteurs**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
Non en souffrance	5 672 404	9 256 806

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

2025								
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	6 111 092 \$		\$ -		\$ -		\$ -	6 111 092 \$
Emprunts temporaires	- \$		\$ -		\$ -		\$ -	- \$
Intérêts courus à payer	498 650 \$		\$ -		\$ -		\$ -	498 650 \$
Dettes	2 887 000 \$		5 327 000 \$		5 292 000 \$		27 674 000 \$	41 180 000 \$
	9 496 742 \$		5 327 000 \$		5 292 000 \$		27 674 000 \$	47 789 742 \$
2024								
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 938 745 \$		- \$		- \$		- \$	2 938 745 \$
Emprunts temporaires	- \$		\$ -		\$ -		\$ -	- \$
Intérêts courus à payer	469 286 \$		\$ -		\$ -		\$ -	469 286 \$
Dettes	3 089 000 \$		5 449 000 \$		5 340 000 \$		28 891 000 \$	42 769 000 \$
	6 497 031 \$		5 449 000 \$		5 340 000 \$		28 891 000 \$	46 177 031 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

**Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des passifs financiers, mais comme la ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2025					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Passifs financiers					
Dettes	41 180 000 \$		- \$		41 180 000 \$
31 décembre 2024					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Passifs financiers					
Dettes	42 769 000 \$		- \$		42 769 000 \$

L'effet net, sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 360 000 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2025 (234 500 \$ en 2024).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	20 334 331	21 614 148	22 115 015			22 115 015
Compensations tenant lieu de taxes	2	142 929	173 335	183 031			183 031
Quotes-parts	3					3 122 606	
Transferts	4	1 777 341	886 647	1 326 663		66 099	1 326 663
Services rendus	5	1 040 752	1 213 721	1 843 103		113 816	1 843 103
Imposition de droits	6	3 530 612	3 075 322	4 243 890			4 243 890
Amendes et pénalités	7	28 205	50 000	88 826		343 805	424 168
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	766 476	596 087	923 500		30 261	953 761
Autres revenus							
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10						
Autres	11	(3 563 136)	102 612	769 435		21 948	791 383
Effet net des opérations de restructuration	12						
	13	24 057 510	27 711 872	31 493 463		3 698 535	31 881 014
<b>Investissement</b>							
Taxes	14						
Quotes-parts	15						
Transferts	16	1 996 166		817 224			817 224
Imposition de droits	17						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	18						
Autres	19						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20						
Effet net des opérations de restructuration	21						
	22	1 996 166		817 224			817 224
	23	26 053 676	27 711 872	32 310 687		3 698 535	32 698 238

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>	24	26 053 676	27 711 872	32 310 687		3 698 535	32 698 238
<b>Charges</b>							
Administration générale	25	3 637 458	4 164 911	4 083 691	179 446	205 992	4 469 129
Sécurité publique	26	4 475 162	4 978 789	5 106 877		3 349 831	5 145 724
Transport	27	2 846 854	3 163 771	3 770 699	928 102		4 698 801
Hygiène du milieu	28	3 906 428	3 954 144	3 802 157	1 751 229		5 553 386
Santé et bien-être	29						
Aménagement, urbanisme et développement	30	1 073 068	1 179 253	1 187 897			1 187 897
Loisirs et culture	31	3 735 152	4 579 142	4 214 935	822 224		5 037 159
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	1 304 132	1 708 376	1 797 298		21 530	1 818 828
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	3 421 322	3 342 861	3 681 001 (	3 681 001)		
	36	24 399 576	27 071 247	27 644 555		3 577 353	27 910 924
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	37	1 654 100	640 625	4 666 132		121 182	4 787 314

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	1 654 100	640 625	4 666 132	121 182	4 787 314
Moins : revenus d'investissement	2	( 1 996 166)	( )	( 817 224)	( )	( 817 224)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(342 066)	640 625	3 848 908	121 182	3 970 090
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>						
Amortissement	4	3 421 322	3 342 861	3 681 001	102 531	3 783 532
Produit de cession	5			56 173	697	56 870
(Gain) perte sur cession	6	4 203 544		(56 173)	(697)	(56 870)
Réduction de valeur / Reclassement	7	306 159				
	8	7 931 025	3 342 861	3 681 001	102 531	3 783 532
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	( 2 176 211)	( 2 750 146)	( 2 776 488)	( )	( 2 776 488)
	18	(2 176 211)	(2 750 146)	(2 776 488)		(2 776 488)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 574 403)	( 514 000)	( 1 660 269)	( 9 323)	( 1 669 592)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			877 043		877 043
Excédent de fonctionnement affecté	21	90 797	105 000	394 379		394 379
Réserves financières et fonds réservés	22	(606 186)	(824 340)	(775 814)	(94 907)	(870 721)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(57 619)	(57 619)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(1 089 792)	(1 233 340)	(1 164 661)	(161 849)	(1 326 510)
	26	4 665 022	(640 625)	(260 148)	(59 318)	(319 466)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	4 322 956		3 588 760	61 864	3 650 624

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 996 166	817 224	817 224
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	87 470)(	10 556 200)(	10 556 200)
Sécurité publique	3 (	)(	141 628)(	141 628)
Transport	4 (	3 474 448)(	319 493)(	319 493)
Hygiène du milieu	5 (	8 185 419)(	818 947)(	818 947)
Santé et bien-être	6 (	)(	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)(	)(	)
Loisirs et culture	8 (	465 478)(	764 645)(	764 645)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)(	)
	11 (	12 212 815)(	12 459 285)(	141 628)(
12 600 913)				
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	)(	)(	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	)(	)(	)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	17 938 881	1 500 000	1 500 000
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	574 403	1 660 269	9 323
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16			
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	956 800	599 766	132 305
	19	1 531 203	2 260 035	141 628
	20	7 257 269	(8 699 250)	(8 699 250)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	9 253 435	(7 882 026)	(7 882 026)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 756 720	10 969 979	632 404	11 602 383
Débiteurs (note 5)	2	13 004 890	11 268 655	137 041	11 405 696
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	24 761 610	22 238 634	769 445	23 008 079
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 023 887	6 154 919	454 823	6 609 742
Revenus reportés (note 11)	12	3 938 505	3 934 108	35 482	3 969 590
Dettes à long terme (note 12)	13	42 337 590	40 790 548		40 790 548
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			197 957	197 957
Autres passifs (note 14)	15				
	16	49 299 982	50 879 575	688 262	51 567 837
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(24 538 372)	(28 640 941)	81 183	(28 559 758)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	104 289 611	113 067 895	265 768	113 333 663
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	10 745	10 745		10 745
Stocks de fournitures	20	180 757	174 071	28 071	202 142
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	574 992	572 101	30 997	603 098
	23	105 056 105	113 824 812	324 836	114 149 648
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	5 203 541	5 499 391	155 036	5 654 427
Excédent de fonctionnement affecté	25	4 110 499	5 154 451	11 653	5 166 104
Réserves financières et fonds réservés	26	1 529 218	3 785 460	54 586	3 840 046
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	( )	81 024	81 024
Financement des investissements en cours	28	3 549 244	(5 435 435)		(5 435 435)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	66 125 231	76 180 004	265 768	76 445 772
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	80 517 733	85 183 871	406 019	85 589 890
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	5 224 495	5 063 354	7 465 135	6 831 910
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 151 303	1 004 498	1 635 987	1 507 702
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	7 341 244	7 871 581	8 279 762	7 480 885
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 343 526	1 458 642	1 458 642	847 125
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	152 093	151 017	151 017	115 191
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	212 757	187 639	209 169	366 382
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	5 974 603	5 681 660	2 370 676	2 042 782
Transferts	15				
Autres	16	2 145 865	2 545 163	2 557 004	1 470 864
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	182 500			433 389
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	3 342 861	3 681 001	3 783 532	3 500 823
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Créances Irrécouvrable	21.1				108 305
	22	27 071 247	27 644 555	27 910 924	24 705 358

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 654 427	5 326 648
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 166 104	4 122 152
Réserves financières et fonds réservés	3	3 840 046	1 591 272
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	81 024)(	138 642)
Financement des investissements en cours	5	(5 435 435)	3 549 244
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	76 445 772	66 351 902
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	85 589 890	80 802 576
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	5 499 391	5 203 541
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	155 036	123 107
	11	5 654 427	5 326 648
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Dette	12.1	4 066 998	3 105 457
▪ Eau et égouts	12.2	1 087 453	900 042
▪ élections	12.3		105 000
▪ développement durable	12.4		
	13	5 154 451	4 110 499
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Éventualités	14.1	11 653	11 653
	15	11 653	11 653
	16	5 166 104	4 122 152

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	
Autres		
▪	18.1	
	19	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	1 960 932
Organismes contrôlés et partenariats	24	54 586
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	1 808 528
Organismes contrôlés et partenariats	26	887 430
Montant non réservé		
Administration municipale	27	
Organismes contrôlés et partenariats	28	
Fonds local d'investissement	29	
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	16 000
Autres		
▪	32.1	
	33	3 840 046
	34	1 591 272
	34	3 840 046
		1 591 272

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 ( 13 528)(	17 060)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 ( )	)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 ( )	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 ( )	)
Autres	39 ( 17 180)(	20 951)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 ( )	)
	41 ( 30 708)(	38 011)
Assainissement des sites contaminés	42 ( )	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 ( )	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 ( )	)
Autres	45.1 ( )	)
	46 ( 30 708)(	38 011)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 ( )	)
Utilisation du fonds de roulement	48 ( )	)
Autres	49.1 ( )	)
	50 ( )	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Frais d'émission de la dette à long terme	51 ( )	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	52 ( )	)
Autres	53 ( )	)
Impact du chapitre sp3400 amendes	54.1 ( 50 316)(	100 631)
	55 ( 50 316)(	100 631)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	56	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	57	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	58	
Autres	59	
	60.1	
	61	
	62 ( 81 024)(	138 642)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	63 804 648	3 549 244
Investissements à financer	64 ( 6 240 083)(	)
	65 (5 435 435)	3 549 244
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66 113 333 663	104 516 281
Propriétés destinées à la revente	67 10 745	10 745
Prêts	68	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70	
	71 113 344 408	104 527 026
Ajustements aux éléments d'actif	72	
	73 113 344 408	104 527 026
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 ( 40 790 548)(	42 337 590)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 ( 389 452)(	431 410)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 4 281 364	4 593 876
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	
	79 ( 36 898 636)(	38 175 124)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 ( )	)
	81 ( 36 898 636)(	38 175 124)
	82 76 445 772	66 351 902

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	_____	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, le régime des cadres au 31 décembre 2024 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2024.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes :

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55<sup>e</sup> anniversaire de naissance (exception les policiers 50<sup>e</sup> anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

### 3. Créances de rente

#### a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 : 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

#### b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 : 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

### 4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

### 5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

### 6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

### 7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

### 8. Indexation à la retraite

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

#### 9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

#### 10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

#### 11. Cotisation patronale

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (204 470)	(208 133)
Charge de l'exercice	4 ( 242 804)(	263 791)
Cotisations versées par l'employeur	5 249 317	267 454
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (197 957)	(204 470)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 11 341 554	10 283 110
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 11 339 339)(	10 436 052)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 2 215	(152 942)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (200 172)	(51 528)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (197 957)	(204 470)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (197 957)	(204 470)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 11 341 554	10 283 110
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 11 339 339)(	10 436 052)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 2 215)(	152 942)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 441 707	445 652
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 441 707	445 652
Cotisations salariales des employés	21 ( 225 912)(	227 893)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) ( )	
	23 215 795	217 759
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 5 579	14 666
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Coût des services passés découlant de modifications apportées au régime	29.1	6 883
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 221 374	239 308
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 635 175	591 896
Rendement espéré des actifs	32 ( 613 745)(	567 413)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 21 430	24 483
Charge de l'exercice	34 242 804	263 791
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 1 027 736	561 756
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 613 745)(	567 413)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 413 991	(5 657)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (270 926)	52 695
Prestations versées au cours de l'exercice	39 444 520	445 813
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 11 744 891	10 775 099
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 178 622	195 024
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 1 120 459	296 247
DMERCA du nouveau volet (en années)	45 19	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46 10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47 33	34
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,36 %	5,95 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,95 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	2	
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
Régime de la ville de Carignan			
Pour les cols blanc et les cols bleus, il s'agit d'un régime de retraite à cotisations déterminées. Les taux de cotisation sont les suivants :			
Employé : 6 %			
Employeur : 8%			
Pour les cadres, en vertu de la politique administrative de rémunération du personnel cadre ou de contrats individuels les cotisations sont les suivantes :			
Employeur : 9% ou 10% ou 12 %			
		<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	324 922	321 920
Autres régimes	115		
	116	324 922	321 920

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2025</b>	<b>2024</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	19	15

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	110	114
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	369	383
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	369	383

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	16 439 625	16 439 625	15 222 119
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	16 439 625	16 439 625	15 222 119
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	906 630	906 630	856 897
Égout	13	1 278 606	1 278 606	1 256 898
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 409 735	1 409 735	1 247 200
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres				
▪ Paiement comptant	17.1			
Centres d'urgence 9-1-1	18	67 036	67 036	60 149
Service de la dette	19	1 602 028	1 602 028	1 451 915
Pouvoir général de taxation	20	411 355	411 355	239 153
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22			
	23	5 675 390	5 675 390	5 112 212
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	5 675 390	5 675 390	5 112 212
	28	22 115 015	22 115 015	20 334 331

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>			
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30		
Compensations pour les terres publiques	31		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	32	42 654	42 654
Cégeps et universités	33		
Écoles primaires et secondaires	34	133 461	121 134
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35		
	36	176 115	135 837
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	37	6 916	7 092
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	38		
Taxes d'affaires	39		
	40	6 916	7 092
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	41		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	42		
	43		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44		
Autres	45		
	46		
	47	183 031	142 929

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	48	139 241	139 241	71 765
<b>Sécurité publique</b>				
Police	49			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			
Sécurité civile	52			
Autres	53			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	54			
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65	16 185	16 185	17 322
Traitement des eaux usées	66	56 627	56 627	63 749
Réseaux d'égout	67			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74			
Autres	75			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	76		
Autres	77		
Sécurité du revenu	78		
Autres	79		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	80		
Rénovation urbaine	81		
Promotion et développement économique	82		
Autres	83		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	84		5 192
Activités culturelles			
Bibliothèques	85		
Autres	86	182 325	75 822
<b>Réseau d'électricité</b>	87		
	88	394 378	233 850

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	89			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	90			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	95			1 826 326
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105			
Réseau de distribution de l'eau potable	106	817 224	817 224	
Traitement des eaux usées	107			
Réseaux d'égout	108			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115			
Autres	116			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	117		
Autres	118		
Sécurité du revenu	119		
Autres	120		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	121		
Rénovation urbaine	122		
Promotion et développement économique	123		
Autres	124		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	125		169 840
Activités culturelles			
Bibliothèques	126		
Autres	127		
<b>Réseau d'électricité</b>	<b>128</b>		
	129	817 224	817 224
			1 996 166

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134			809 179
Fonds de développement des territoires	135	62 012	62 012	124 554
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	870 273	870 273	609 758
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC	138			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	139			
Autres	140			
	140	932 285	932 285	1 543 491
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	141	2 143 887	2 143 887	3 773 507

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>	
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	146			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148			
Sécurité civile	149			
Autres	150	58 926	58 926	49 717
	151	58 926	58 926	49 717
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153	62 684	62 684	54 193
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157	62 684	62 684	54 193
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158			
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160	168 577	168 577	36 232
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	168 577	168 577	36 232

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	180	465 264	465 264	428 780
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183	465 264	465 264	428 780
<b>Réseau d'électricité</b>				
	184			
	185	755 451	755 451	568 922

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
	<b>2025</b>	<b>2025</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	186			
Évaluation	187			
Autres	188	424 018	424 018	842
	189	424 018	424 018	842
<b>Sécurité publique</b>				
Police	190			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192			
Sécurité civile	193			
Autres	194			
	195			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	196			
Enlèvement de la neige	197			
Autres	198			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203			
	204			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206			
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209			
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214	120 260	120 260	29 020
	215	120 260	120 260	29 020

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	221			
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224	61 200	61 200	34 048
	225	61 200	61 200	34 048
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	226			
Activités culturelles				
Bibliothèques	227			
Autres	228	482 174	482 174	457 637
	229	482 174	482 174	457 637
<b>Réseau d'électricité</b>	230			
	231	1 087 652	1 087 652	521 547
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	232	1 843 103	1 843 103	1 090 469

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalizations 2025</b>	<b>Réalizations 2025</b>	<b>Réalizations 2024</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	233	156 164	156 164	128 549
Droits de mutation immobilière	234	3 951 206	3 951 206	3 402 063
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236	136 520	136 520	
	237	4 243 890	4 243 890	3 530 612
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	238	88 826	424 168	223 240
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	239			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	240	923 500	953 761	810 227
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241	56 173	56 870	(4 197 619)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			22 579
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248			
Autres	249			
Redevances réglementaires	250	713 262	713 262	
Autres	251		21 251	625 351
	252	769 435	791 383	(3 549 689)
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	253			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	321 032		321 032	326 373	312 682
Greffe et application de la loi	2	883 020		883 020	883 020	621 205
Gestion financière et administrative	3	2 039 352	179 446	2 218 798	2 353 343	2 220 519
Évaluation	4	216 960		216 960	216 960	186 674
Gestion du personnel	5	186 245		186 245	234 932	198 270
Autres						
▪ Administratifs	6.1	437 082		437 082	454 501	412 081
	7	4 083 691	179 446	4 263 137	4 469 129	3 951 431
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	8	3 420 196		3 420 196	3 459 043	3 193 898
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	1 527 149		1 527 149	1 527 149	1 349 551
Sécurité civile	11	159 532		159 532	159 532	45 425
Autres	12					
	13	5 106 877		5 106 877	5 145 724	4 588 874
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	996 782	928 102	1 924 884	1 924 884	1 200 995
Enlèvement de la neige	15	1 832 251		1 832 251	1 832 251	1 455 429
Éclairage des rues	16	154 442		154 442	154 442	165 454
Circulation et stationnement	17	232 758		232 758	232 758	264 234
Transport collectif						
Transport en commun	18	554 466		554 466	554 466	520 414
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	3 770 699	928 102	4 698 801	4 698 801	3 606 526

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	918 638	866 270	1 784 908	1 784 908	1 718 007
Réseau de distribution de l'eau potable	24	109 917	316 465	426 382	426 382	342 514
Traitement des eaux usées	25	665 121	261 107	926 228	926 228	723 184
Réseaux d'égout	26	707 054	275 978	983 032	983 032	906 168
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	885 845		885 845	885 845	942 964
Élimination	28					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29					551 000
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	284 460		284 460	284 460	264 839
Traitement	32					
Matériaux secs	33	75 299		75 299	75 299	73 532
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	46 414	31 409	77 823	77 823	44 578
Protection de l'environnement	38	109 409		109 409	109 409	68 411
Autres	39					
	40	3 802 157	1 751 229	5 553 386	5 553 386	5 635 197
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Habitation						
Logement social	41					
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45					

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	830 235	830 235	830 235	718 738
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47				
Autres biens	48				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49				
Tourisme	50				
Autres	51				
Autres	52	357 662	357 662	357 662	354 330
	53	1 187 897	1 187 897	1 187 897	1 073 068

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
<i>Activités récréatives</i>						
Centres communautaires	54	2 129 508	1 182	2 130 690	2 130 690	1 954 563
Patinoires intérieures et extérieures	55	492 523	47 836	540 359	540 359	359 752
Piscines, plages et ports de plaisance	56					
Parcs et terrains de jeux	57	1 254 531	773 206	2 027 737	2 027 737	1 918 616
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	188 556		188 556	188 556	170 550
Autres	60					
	61	4 065 118	822 224	4 887 342	4 887 342	4 403 481
<i>Activités culturelles</i>						
Centres communautaires	62	149 817		149 817	149 817	118 083
Bibliothèques	63					
<i>Patrimoine</i>						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67	149 817		149 817	149 817	118 083
	68	4 214 935	822 224	5 037 159	5 037 159	4 521 564

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dette à long terme						
Intérêts	70	1 609 659		1 609 659	1 609 659	962 316
Autres frais	71					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72				21 430	24 483
Autres	73	187 639		187 639	187 739	341 899
	74	1 797 298		1 797 298	1 818 828	1 328 698
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	76	3 681 001 (	3 681 001)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2025**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus <sup>1</sup>	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	296 623	296 623	4 407 057
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	432 140	432 140	1 164 033
Conduites d'égout	4	11 521	11 521	2 614 328
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	87 603	87 603	189 035
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	764 646	764 646	443 761
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	28 529	28 529	27 567
Édifices communautaires et récréatifs	14	45 445	45 445	21 718
Améliorations locatives	15		7 339	55
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	231 890	340 566	532 522
Ameublement et équipement de bureau	18	203 766	218 481	69 416
Machinerie, outillage et équipement divers	19	11 437	22 335	4 984
Terrains	20	10 345 685	10 345 685	2 889 616
Autres	21			
	22	12 459 285	12 600 913	12 364 092

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	251 661	251 661	4 407 057
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			1 164 033
Conduites d'égout	4	11 521	11 521	2 614 328
Autres infrastructures	5	852 249	852 249	632 796
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	44 962	44 962	
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8	432 140	432 140	
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	10 866 752	11 008 380	3 545 878
	12	12 459 285	12 600 913	12 364 092

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	11 008 463		1 497 161	9 511 302
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	27 166 661	1 500 000	1 279 327	27 387 334
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	38 175 124	1 500 000	2 776 488	36 898 636
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 593 876		312 512	4 281 364
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 593 876		312 512	4 281 364
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 593 876		312 512	4 281 364
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 593 876		312 512	4 281 364
	19	42 769 000	1 500 000	3 089 000	41 180 000
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>	<b>42 769 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>3 089 000</b>	<b>41 180 000</b>

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		2025	2024
<b>Administration municipale</b>			
Dette à long terme	1	41 180 000	42 769 000
<b>Ajouter</b>			
Activités d'investissement à financer	2	4 870 691	(3 456 685)
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
<b>Déduire</b>			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 808 528	887 430
Débiteurs	8	3 468 919	4 325 782
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10		
Autres			
▪ S.O	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	40 773 244	34 099 103
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>			
Endettement net à long terme	13		
Endettement net à long terme	14	40 773 244	34 099 103
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>			
Municipalité régionale de comté	15	2 189 757	2 260 616
Communauté métropolitaine	16	392 460	283 248
Autres organismes	17	2 606 000	2 430 000
Endettement total net à long terme	18	45 961 461	39 072 967
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	45 961 461	39 072 967
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme <i>ÉcoÉnergie 360</i> (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	339 068	339 068	263 695
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	3 310 984		
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	503 641	503 641	475 133
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	1 170 305	1 170 305	949 624
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	357 662	357 662	354 330
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	5 681 660	2 370 676	2 042 782

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		2025	2024
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	12 459 285	12 212 815
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	12 459 285	12 212 815

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total <sup>1</sup> (dollars)
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	10,00	35,00	19 254,00	1 499 625	322 289	1 821 914
Professionnels	2						
Cols blancs	3	36,71	35,00	53 175,00	1 683 471	334 139	2 017 610
Cols bleus	4	21,08	40,00	39 707,00	1 624 965	330 452	1 955 417
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	67,79		112 136,00	4 808 061	986 880	5 794 941
Élus	9	7,00			255 293	17 618	272 911
	10	74,79			5 063 354	1 004 498	6 067 852

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	16 185	817 224			833 409
Traitement des eaux usées	4	56 627				56 627
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 106 610		8 000	139 241	1 253 851
	7	1 179 422	817 224	8 000	139 241	2 143 887

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		2025	2024
<b>Administration générale</b>			
Greffé et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	332 250	220 223
	4	332 250	220 223
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	312	1 200
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	312	1 200
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	354 618	274 287
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	354 618	274 287
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	331 224	43 238
Réseau de distribution de l'eau potable	18	252 614	320 670
Traitement des eaux usées	19	92 958	100 562
Réseaux d'égout	20	56 558	56 445
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	733 354	520 915
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38	376 764	287 507
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	376 764	287 507
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	1 797 298	1 304 132

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Patrick Marques	1.1 Maire	57 970	20 294	14 357	
Diane Morneau	1.2 Conseiller	21 698	10 849		
Édith Labrosse	1.3 Conseiller	19 320	9 660		
Luc Laforge	1.4 Conseiller	19 320	9 660		
Yves Gaudet	1.5 Conseiller	2 737	1 368		
Frédéric Martineau	1.6 Conseiller	19 599	9 800		
Daniel St-Jean	1.7 Conseiller	19 351	9 675		
Stéphanie Lefebvre	1.8 Conseiller	16 583	8 292		
	2	176 578	79 598	14 357	

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	4 755 391 \$
<b>Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025	3	21 068 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- |  |    |  |              |
|--|----|--|--------------|
| a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.                        | 47 | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |              |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025  | 48 |  | 1 586 309 \$ |
| b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. | 49 | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |              |
| Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025   | 50 |  | 2 448 275 \$ |
| c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).   | 51 | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |              |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025  | 52 |  | 411 356 \$   |

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

coefficient occupation du sol- 89 950\$ Règlement 558 (2025)

Surface minéralisée - 321 406\$ Règlement 557 (2024)

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 287 854 \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

Fond de croissance infrastructure Loisirs - ADM: 93 289,42 \$

Fond de croissance infrastructure Hygiène milieu : 194 564,42 \$

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 \_\_\_\_\_ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59  

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60  

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 67
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 69 \_\_\_\_\_ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?
- 70
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 \_\_\_\_\_ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
- 72
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
- 73
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 \_\_\_\_\_ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025 75 \_\_\_\_\_ \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systèmes de sécurité 78 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 79 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 \_\_\_\_\_ \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 \_\_\_\_\_ \$
    - Systèmes de drainage 83 \_\_\_\_\_ \$
    - Abords de routes 84 \_\_\_\_\_ \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 89 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution 90 \_\_\_\_\_

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

91

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 92 24-04-133

b) Date d'adoption de la résolution 93 2024-04-03

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 94 \_\_\_\_\_

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 95 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- |  |     |         |
|--|-----|---------|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)  | 96  | _____ 4 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97  | _____ 2 |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)  | 98  | _____ 2 |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)   | 99  | _____   |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)   | 100 | _____   |

*Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité*

- |  |     |          |
|--|-----|----------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | _____ 81 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16)                      | 102 | _____ 50 |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16)                   | 103 | _____ 2  |

*Règlement*

- |  |     |  |
|--|-----|--|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|-----|--|

**Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

**Informations additionnelles**

Nom du directeur général

9 Paméla Nantel

Adresse courriel du directeur général

10 p.nantel@carignan.quebec



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-06-03

Nom du signataire : Danik Salvail CPA

Fonction du signataire : Directeur général adjoint adm -trésorier

Date de transmission au Ministère : 2026-06-04

Date et heure de la dernière modification : 2026-06-04 07:10